

Mise à disposition de masques

Depuis hier, 7 mai après 16h nous savons que la Seine-et-Marne pourra sortir du confinement à partir du lundi 11 mai, en zone « rouge ».

Les seine et marnais, comme tous les Français, sont invités à acquérir des masques, disponibles désormais dans des pharmacies, des commerces de proximité et des grandes surfaces.

Les personnes qui auront à utiliser les transports en commun pour se rendre dans leur entreprise devront être obligatoirement masquées. Les sociétés de transport seront tenues de mettre à disposition des voyageurs en partance, à minima, un masque de type chirurgical.

Les employeurs pourront imposer le port du masque dans leurs locaux, mais devront fournir le matériel nécessaire.

Concernant Saint-Germain

Nous nous sommes inscrits, dès son lancement avec notre intercommunalité de Val d'Europe dans le processus piloté par le Conseil Départemental qui s'est engagé à fournir dans les meilleurs délais possibles, 2 masques lavables en tissu par habitant.

Sans attendre nous avons lancé des commandes de plusieurs milliers de masques de type chirurgicaux pour faire face dès leur livraison aux besoins les plus urgents.

Ces masques ne nous sont aujourd'hui pas encore parvenus.

Nous avons aidé et organisé la mise en place d'un atelier de couture à la Mairie qui nous a permis d'ores et déjà, de livrer au moins 2 masques lavables

- aux soignants qui nous en ont fait la demande,
- à toutes les personnes répertoriées par notre Centre Communal d'Action sociale, aux personnes fragiles et/ou âgées qui en ont fait la demande
- aux personnels communaux « réquisitionnés » pour la continuité des services publics (mairie, technique et ALSH)
- aux assistantes maternelles de la commune, devant reprendre leur activité dès le 11 mai ou ne l'ayant pas quittée, pour certaines

Nous avons assuré les distributions des 2000 masques fournis par la Région Ile-de-France, aux commerces de proximité de première nécessité et aux professionnels de la santé qui travaillent sur la commune. Certaines de ces distributions sont encore en cours.

Le Conseil Départemental, nous tient au courant, jour après jour, d'heure en heure, sur la disponibilité des masques dont il assure la fourniture.

Les dernières informations reçues du Président Patrick Septiers, nous informe que la première dotation du 1er masque/habitant sera effectuée en 2 fois.

Une partie importante de la première livraison est en cours de mise sous pli dans un lieu, non divulgué pour des raisons de sécurité. Le Maire recevra une confirmation de disponibilité pour un enlèvement ce weekend par nos soins.

Parallèlement, nous organisons une équipe bénévole afin d'assurer la distribution en boîte à lettre dans les meilleurs délais.

Vous serez bien sûr prévenus de cette distribution dès lors que nous aurons récupéré la première partie de cette dotation de masques.

La seconde livraison du 1^{er} masque/habitant est annoncée quelques jours après, mais le Département ne nous a donné aucune date précise.

La livraison du 2^e masque/habitant est annoncée courant juin.

Nous serons donc amenés à effectuer 3 distributions afin de doter tous les habitants de Saint-Germain de 2 masques en tissu, comme l'a prévu le Département.

Nous mettons tout en œuvre pour assurer au mieux cette mission, avec les éléments dont nous disposons au jour le jour.